MERIDIAN CRITIC Nr.1 (Volume 26) 2016

Le discours francophilophone et ses stéréotypes

Sanda-Maria ARDELEANU, Corina IFTIMIA
Université « Ştefan cel Mare » Suceava

Abstract: In the present paper the authors analyse the current francophilophonic discourse with a special focus on the stereotypes it engenders. We will first detail the concept of francophilophonie and its influence in Romania and then analyse stereotypes based on a corpus made up of official documents, namely: speeches delivered by Mme Michaëlle Jean, Secretary General of La Francophonie and by Mr. Michel Frankard, a reputable linguist and Francophonie-promoter, as well as the French-Speaking Parliamentary Assembly's Notification at the Dakar Summit (September 2014). Our analysis aims at exposing the effects of stereotypes, whether positive or negative, on the dynamics of contemporary Francophonie, in general, and of the Romanian Francophonie, in particular.
Keywords: *Francophonie, Francophilophonie, stereotype, stereotypical representation.*

Le concept de francophilophonie et son discours

En tant que partie du discours, le nom « francophilophonie » est un mot composé par la fusion de « francophonie » et « francophilie » pour rendre compte d'une réalité spécifique à une certaine catégorie de pays et de sujets parlants.

Dans le livre *La francophilophonie roumaine* [Ardeleanu & Şovea, 2015], nous avons repris les termes-clé liés à la francophonie et nous les avons analysés en les appliquant à la réalité roumaine. Partant de la définition de dictionnaire de *la francophilie* comme la manifestation de l'intérêt et de l'amour pour la France et pour tout ce qui s'y rapporte : langue, patrimoine culturel et civilisationnel, il apparaît que ce phénomène est spécifique à la Roumanie : « Sont francophiles les pays où le français n'est pas la langue officielle, il est parlé par moins de 20 % de la population et une partie des ressortissants manifeste un intérêt particulier pour la France et sur tout ce qui s'y rapporte. La francophilie regroupe une partie de la population de 41 pays. » [Ardeleanu & Şovea, 2015 :40]

En effet, la Roumanie figure en tête de liste parmi les 23 pays qui ont entre 1 % et 10 % de francophones (à côté de la Grèce, de l'Arménie, de l'Égypte, de l'Israël et du Qatar), étant considérée un territoire francophile où le français n'est pas la langue officielle, mais où les gens s'intéressent à la culture, à la langue et à la civilisation française.

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

Par ailleurs, les relations étroites de l'intellectualité roumaine avec la langue et la culture française datent depuis des siècles, mais elles se sont intensifiées au siècle XIX, fait qui a contribué à l'enrichissement du roumain par les emprunts massifs du français. En ce sens, nombreux sont les témoignages des Français qui ont séjourné dans les Principautés roumaines à l'époque : écrivains, hommes politiques ou simple voyageurs. Ils ont tous constaté avec plaisir que les élites roumaines pratiquaient le français avec aisance, connaissaient toutes les nouveautés en matière de publications des romanciers et poètes français, comme le montre avec émerveillement Aurélie Ghika dans sa *Valachie moderne* (1850).

Après la chute du régime communiste, la francophonie a retrouvé « une vigueur nouvelle », comme disait Jean-Yves Conrad dans son ouvrage *Roumanie, capitale... Paris*.

Ainsi que le remarque Jacques Attali (2014:23), les pays européens sont en grande majorité francophiles. La culture française fait partie de l'histoire d'un grand nombre de pays européens qui ont entretenu avec la France des relations politiques et économiques et qui continuent de garder une image positive de la langue et de la culture françaises. Le français reste associé à une image d'élégance et de savoir-vivre, à une élite intellectuelle. D'autre part, l'adhésion à l'Union Européenne a encouragé la francophonie et la francophilie d'une certaine partie de la population, vu que ce sont des atouts importants pour les aspirants aux fonctions dans les institutions européennes de Bruxelles.

Le terme de francophilophonie a été lancé par Jacques Attali dans son Rapport de 2014. Selon l'auteur, la francophilophonie regroupe l'ensemble des pays francophones, ayant le français comme langue officielle, soit seule, soit parmi d'autres, l'ensemble des pays francophiles et les francophones et francophiles du reste du monde. De ces deux dernières catégorie font partie les diasporas francophones, des étrangers formés dans le système français (soit dans les lycées français de l'étranger, soit ayant fait un échange universitaire ou ayant obtenu un diplôme en France) les élites de pays non-francophones formées en français et portant la culture et la langue françaises [Attali, 2014 :8]. Il s'agit donc d'une communauté vaste où la Roumanie et la Moldavie occupent une place importante.

Dans son ensemble, le Rapport Attali plaide pour une francophilophonie d'ordre économique :

> « Au-delà d'une zone d'influence culturelle et politique, la « francophilophonie » doit se muer en un espace de développement et d'échanges économiques. Penser la francophilophonie économique, c'est utiliser l'outil de la langue française et de la culture dont elle est porteuse en tant que levier de croissance et d'influence. » [Attali, 2014 :8]

Selon J. Attali, dans le contexte de la mondialisation où les frontières des nations sont de plus en plus floues, la francophilophonie est appelée à être facteur de cohésion et de solidarité transfrontalière. Certaines considérations de ce rapport se retrouvent, comme on le verra dans les lignes suivantes, dans d'autres discours officiels liés à la francophonie dans le monde.

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

Le discours francophone a été par excellence un discours politique dès la fondation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). La dimension politique de la francophonie existait dès la décennie 50, mais elle sera définitivement acquise en 1986, à Versailles, lors du premier sommet de la francophonie qui réunissait « des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage » (site de l'OIF). En 1997, la Francophonie désigne son premier Secrétaire général en la personne de Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations unies ; il occupera ce poste jusqu'en 2002.

Les domaines originels de la Francophonie étaient la culture et l'éducation. Nous rappelons que tout a commencé en 1926, par la création de l'Association des écrivains de langue française (Adelf), suivie, en 1950, par l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (aujourd'hui Union de la Presse francophone). En 1960, la première institution intergouvernementale francophone voit le jour avec la Conférence des Ministres de l'Education (Confemen) qui regroupait au départ 15 pays. Une année plus tard, les universitaires s'organisent à leur tour, en fondant l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, qui deviendra, en 1999, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

A partir de 1997, la dimension politique prendra une place de plus en plus importante par la création de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et, en 1999, du Parlement francophone des jeunes (PFJ).

Il nous a fallu poser ces quelques jalons pour justifier le positionnement du discours francophilophone qui forme notre corpus dans une typologie générique spécifique. Il s'agit sans doute d'un genre institué « routinier » comme l'appelle D. Maingueneau, défini par le linguiste comme un genre de discours qui obéit à des « contraintes globales (portant sur l'ensemble de l'activité verbale dont le texte est la trace) et verticales (c'est-à-dire imposées d'en haut par la situation de communication) » [Maingueneau, 2007 :29-35]. Affirmer simplement que le discours fracophilophone est juste un discours politique, c'est le priver de ses autres dimensions : juridique, sociale, économique etc. C'est pourquoi il doit être saisi dans toute sa complexité, comme un discours qui tient sa légitimité de l'institution de la francophonie internationale.

En ce sens, nous avons identifié deux axes principaux qui orientent ce discours : un axe lié à la politique linguistique de la Francophonie et un axe lié aux politiques économiques et sociétales. L'analyse sur corpus nous a fait découvrir une variété de stéréotypes dans les deux composantes sus-mentionnées : des stéréotypes positifs, des stéréotypes négatifs, des représentations, qui convergent tous vers une stratégie de l'inclusion. Une francophonie *inclusive* pour ce qui est des politiques économiques et sociétales et une francophonie nommée *extensive* par le linguiste M. Francard.

L'axe de la politique linguistique

Lors de La Journée de la Francophonie célébrée à Suceava, le 20 mars 2015 à la Maison de l'Amitié, nous avons eu comme invité d'honneur M. Francard, linguiste réputé du Centre de recherche VALIBEL. Nous avons identifié dans son discours plusieurs menaces de stéréotypes (stéréotypes négatifs) liés à la promotion et à la diffusion du français dans le monde, ainsi qu'à l'apprentissage de cette langue. Le

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

linguiste fait la distinction nette entre la francophonie originelle et celle des francophones « adoptifs ».

L'un des stéréotypes, véhiculés par les Français et par les apprentis francophilophones veut que la France soit considérée comme le seul modèle linguistique, ce qui fait croire que les autres variantes du français ne se valent pas et que l'avenir de cette langue se joue seulement dans la francophonie originelle. Ce stéréotype est également entretenu par une élite intellectuelle européenne (roumaine, russe, polonaise etc.) qui a fait du français sa langue d'élection pour ses écrits scientifiques ou culturels, mais aussi pour l'usage au quotidien. Ceci est un fait indéniable qui s'est prolongé jusqu'à la seconde moitié du siècle précédent. La situation a changé autour de la décennie '90, avec la domination économique américaine.

Le français est aujourd'hui une langue minorisée, une langue vulnérable, marginalisée, malgré les 270 millions de francophones répandus sur 5 continents et la V^{e} place au niveau mondial, après le mandarin, l'anglais, l'espagnol, l'arabe ou hindi. M. Francard affirme dans son discours:

> « Vous me direz sans doute que le poids démographique des pays francophones reste suffisant pour garantir à long terme l'avenir du français. Que peut craindre une langue parlée par plus de 270 millions de francophones1 dans le monde ? Une précision importante : près de la moitié de ces francophones sont des apprenants (des francophones adoptifs). Comme vous vous en doutez, ces « apprenants » recouvrent des situations très différentes : cela va de l'écrivain roumain doté d'une excellente maîtrise du français – comparable à celle d'un francophone natif – à la situation des élèves de l'Afrique subsaharienne dont les enseignants ont perdu quasi tout contact avec des francophones natifs. »

L'anglais est la langue de l'entreprise. D'où le choix des Français de s'exprimer en anglais lors des réunions, comme l'a fait Ernest-Antoine Seillière en 2006, attitude fort critiquée à l'époque.

Dans son discours, M. Francard mentionne quelques stéréotypes liés à la perception du français dans le mental des usagers.

Stéréotypes liés au « laissez-faire » linguistique :
- la langue est une réalité individuelle ; c'est l'usage/c'est le locuteur qui choisit ;
- la langue relève de la sphère privée:

La plupart des recommandations de politique linguistique sont orientées vers les francophones « natifs », ceux dont le français est la langue première. Généralement, ces recommandations visent la qualité de la langue : il y est question, par exemple, d'éliminer les anglicismes superflus, de réformer quelques bizarreries orthographiques, de procéder à une féminisation des noms de métiers, etc. Tout cela n'est pas anodin, parce que ces recommandations officielles montrent la nécessité,

[1] D'après les chiffres donnés en novembre 2014 par l'Observatoire de la langue française ; chiffres qui représentent une progression de 7% par rapport à la précédente évaluation de 2010.

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

pour chaque francophone, de se sentir responsable de la langue qu'il pratique et de comment il la pratique. » (p.5)

Stéréotypes positifs :

- l'avenir de la francophonie est entre les mains des francophones adoptifs du point de vue quantitatif et qualitatif.

Représentations stéréotypes:

- Le français est une langue réputée difficile ;
- L'orthographe est un patrimoine intangible. Corollaire : maîtriser l'orthographe est un signe de distinction et, en même temps, d'exclusion.
- Le français est une langue rébarbative.
- Les francophones périphériques sont dans une relation d'infériorité linguistique vis-à-vis du centre, symbolisé par Paris. En ce sens, le linguiste met en évidence le phénomène d'*insécurité linguistique* qui se traduit par l'assertion : « Mon français n'est pas *le bon français* ».

Ces représentations stéréotypes négatives relèvent des difficultés réelles des apprenants (natifs ou pas) à s'approprier le français dans sa complexité, notamment à l'écrit. Partant de ce constat, le Ministère de l'Éducation Nationale de France envisage de mettre en œuvre une réforme de l'orthographe pour la simplifier. L'Académie française (institution qui représente l'élite intellectuelle) s'y oppose vivement.

Vers une francophonie polycentrique du point de vue des normes de référence. Norme et variations linguistiques

La solution proposée par les promoteurs du français dans le monde est de militer pour une francophonie *inclusive* et *extensive :*

> « S'interroger sur ce qui est essentiel pour l'avenir du français, intervenir dans les débats de fond sur cette langue que nous avons en partage, intégrer la variation linguistique au cœur même de notre dispositif d'enseignement du français, voilà trois défis, parmi d'autres, qui réunissent tous les francophones préoccupés de l'avenir du français, mais dont la prise en compte est capitale pour les francophones adoptifs. » [Discours de M. Francard, p. 9]

Dans ce contexte, le rôle capital revient aux enseignants natifs et adoptifs.

Les mêmes préoccupations se retrouvent dans les allocutions de S.E. Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la francophonie : « Chers amis, L'OIF milite inlassablement, comme vous savez, en faveur de la diversité culturelle et linguistique. »

La Secrétaire promeut activement le multilinguisme, en affirmant le droit fondamental « de s'exprimer, de s'informer, de travailler, de négocier dans la langue de son choix. » C'est pourquoi elle exige que dans toutes les organisations internationales où le français jouit du statut de langue officielle, les documents soient disponibles en français aussi.

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

L'axe des politiques économiques et sociétales

Sur ce point, il faut préciser que les discours de la Secrétaire générale est orienté essentiellement vers le politique, ce qui n'est pas étonnant : Mme Michaëlle Jean est une politicienne. Avant de prendre cette haute fonction, entre 2005-2010 elle a été la gouverneure générale du Canada. Voilà ce qu'elle affirmait le 14 avril 2015 à Yaoundé, lors du déjeuner d'état offert par le Président de la République du Cameroun : « Toute mon action à la tête de la francophonie est enracinée dans le triptique des trois D : Défense, Diplomatie et Développement, trois concepts à redécouvrir, à dépoussiérer, pour leur redonner de la substance, de la hauteur et du sens ».

Dès la première lecture de ses allocutions, nous avons constaté que le discours officiel de la Francophonie s'approprie des domaines qui, jusque dans les années 2012 ne lui étaient pas forcément spécifiques. Désormais, la Francophonie manifeste le même intérêt pour les problèmes généraux auxquels se confronte le monde entier, sous l'effet de la mondialisation :

> « Dans un contexte où aucun État n'est en mesure de faire face, seul, à certains défis qui on pris une dimension planétaire, dans un contexte aussi, où certains acteurs puissants et influents mettent en place leur propre gouvernance mondiale, nous n'avons d'autre choix que de recourir à un multilatéralisme rénové, inclusif, ouvert à toutes les nations, ouvert à tous les acteurs. »

Cette affirmation explique pourquoi aux deux dimensions originelles de la Francophonie, linguistique et culturelle, s'ajoute un « multilatéralisme » qui aspire à l'universalisme.

Nous énumérons ci-dessous quelques syntagmes stéréotypes construits autour de quelques mots-clé identifiables dans le discours politique international:

- *crise* économique ;
- *terrorisme* international/forces de destruction massive vs. armes de construction massive ;
- défi de l'*environnement* : *réchauffement/changement* climatique, désertification galopante, chute de la biodiversité *;*
- *se mobiliser ; s'engager ;*
- engagement en faveur du bien commun et du *développement* humain et économique durable ;
- *solidarité* internationale ; solidarité agissante ; solidarité et engagement collectif ; solidarité intellectuelle ;
- *démocratisation* des relations internationales, une idée chère à la francophonie ;
- la mise en place d'un *État de droit mondial* ; un ordre juridique mondial (un NOM).

La haute fréquence de ces syntagmes montrent que la francophonie est appelée à s'impliquer dans les affaires du monde et trouver sa place dans le contexte de la mondialisation. La promotion de la francophonie est fortement liée aux réformes sociétales, tel qu'il ressort des solutions proposées par la Secrétaire générale. A ce chapitre, nous avons identifié deux piliers : une forte promotion des jeunes et des femmes.

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

La promotion des jeunes se traduit par les syntagmes stéréotypés suivants :

- Éducation citoyenne/à la citoyenneté des jeunes dans l'esprit du *vivre-ensemble* ; un vivre-ensemble harmonieux et rassembleur ;
- éveil à une conscience citoyenne planétaire ;
- renouvellement de la pensée ;
- Le programme ELAN-Afrique ;
- Formation (appui en matériels aux enseignants et chefs des centres de formation)
- Le centre IRIC.

La forte promotion des femmes va de paire avec leur accès à l'éducation : « L'éducation pour tous. Mais aussi l'éducation pour toutes ! » A ce titre, nous citons le document-source pour la promotion de ces deux catégories sociales considérées comme discriminées, peu ou très peu mises en valeur à cause justement des stéréotypes ou des représentations d'ordre social véhiculés à leur endroit, et qu'il faut démonter : *Les femmes et les jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement*[2].

Stéréotypes dénoncés par l'APF :

- « La distinction du genre dans les définitions identitaires et les rôles sociaux[3] ». Ce stéréotype négatif est démonté actuellement par l'implémentation à l'école de l'idéologie égalitariste des sexes. Malgré l'échec de ce modèle d'éducation aux pays scandinaves[4], il est actuellement en voie d'implémentation en France.
- « Les représentations sociales, les stéréotypes et les préjugés, véhiculés et diffusés notamment par les médias ». Cette dernière observation a un fort caractère généralisant, probablement en raison d'une opinion considérée comme généralement partagée. Il n'est pas étonnant de voir que ce combat est mené avec les mêmes armes que l'adversaire (l'ordre social, anthropologique originel), à savoir d'autres stéréotypes :
- La femme est victime des violences (domestique, sexuelles) ;
- les femmes et les jeunes sont sous-représentés aux postes de décisions ;
- Les jeunes sont victimes des conflits intergénérationnel.

Ces trois derniers stéréotypes ne montrent qu'une face de la réalité, celle qui permet leur circulation. Voici quelques unes de ces omissions : les études qui montrent que les hommes sont eux aussi victimes des violences domestiques et sexuelles ; la faible représentation des jeunes et des femmes dans les structures du pouvoir a d'autres causes que la discrimination (la préférence des femmes pour d'autres formations, l'immaturité politique des jeunes qui sont justement en voie de formation) ; les conflits intergénérationnels sont le résultat des réformes sociétales successives qui tendent à dissoudre les liens familiaux et, dans ce cas, les aînés sont eux aussi victimes d'un monde dont ils ne comprennent plus le paradigme.

[2] Lu dans AVIS DE L'APF AU SOMMET DE DAKAR, septembre 2012.

[3] C'est précisément pour abattre ces stéréotypes que la « théorie des genres » (gender theory) se fait place dans le système de l'éducation nationale des pays occidentaux.

[4] Le financement de ce projet a été stoppé en 2012.

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

Solutions ?

Dans ses discours, la Secrétaire générale propose des mesures à prendre contre la discrimination des jeunes et des femmes :

- discrimination positive ;
- le système des quotas (que la Secrétaire générale considère comme insuffisant)
- intégration de la dimension genre dans toutes les politiques publiques ; égalité des genres
- encadrement politique des jeunes ;
- intégrer les femmes au marché du travail formel ;
- favoriser l'autonomisation économique des femmes ;
- inclusion citoyenne de la jeunesse.

Dans cette deuxième partie de cet article, nous n'avons relevé que les stéréotypes francophones les plus usités. En effet, le discours francophone international, officiel, risque de se diluer, de se fondre dans la matière des discours politiques, juridique, économique, en laissant de côté l'aspect culturel. Le contexte contemporain, qui est celui de la mondialisation, tend à effacer les différences et, avec celles-ci, ce qui faisait la beauté et l'unicité d'une langue en danger.

BIBLIOGRAPHIE

Ardeleanu, Sanda-Maria & Şovea, Mariana, *La Francophilophonie roumaine – une réalité à vivre (repères et essais),* Iaşi, Casa Editorială Demiurg, 2015.

Maingueneau, Dominique, « Genres de discours et modes de généricité » dans *Le français aujourd'hui*, 2007/4 n° 159, p. 29-35. DOI : 10.3917/lfa.159.0029.

Corpus d'étude **:**

Attali, Jacques, *La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable*, Direction de l'information légale et administrative, ISBN : 978-2-11-009886-3, Paris, 2014.

Francard, Michel, discours prononcé le 20 mars 2015 à la Maison de l'Amitié, Suceava, Roumanie.

Jean, Michaëlle, Conakry, mars 2015, *Discours au Dîner offert par le Chef d'État.*

Jean, Michaëlle, Paris, mars 2015, *Allocution au Lancement de la 1-ère édition du Rapport «État des lieux de la Francophonie numérique»*, intitulée «*Situation, succès et défis des francophones dans l'univers numérique».*

Jean, Michaëlle, Jaoundé, avril 2015, *Allocution au Déjeuner d'État offert par le Président de la République du Cameroun.*

Jean, Michaëlle, Jaoundé, avril 2015, *Discours de remerciements à l'occasion de la Cérémonie de remise des insignes de Docteur Honoris Causa de l'Université de Jaoundé.*

Jean, Michaëlle, Jaoundé, avril 2015, *Discours liminaire à la Rencontre avec les étudiantes et les étudiants de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun.*

Jean, Michaëlle, Bamako, mai 2015, *Allocution à l'occasion de la Signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.*

Jean, Michaëlle, Paris, avril 2015, *Allocution à la 196-ème Session du Conseil exécutif de l'UNESCO.*

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)

Jean, Michaëlle, Incheon (Corée du Sud), mai 2015, *Allocution à la Rencontre avec les délégations francophones au Forum mondial sur l'Éducation.*
Jean, Michaëlle, Incheon (Corée du Sud), mai 2015, *Allocution à la Clôture du Forum mondial de l'Éducation.*
Jean, Michaëlle, Frédéricton, juin 2015, *Discours devant l'Assemblée législative du Nouveau Brunswick.*

BDD-A26565 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:17 UTC)